société de prières avec cette ville si dévote à Marie; et que tous les ans, le 12 Juin, un des Chanoines de Chartres, qui est en même temps Chanoine Honoraire de Montréal, célèbre la Messe pour ce diocèse, pendant qu'un des Chanoines de St. Jacques, qui a l'honneur d'être Chanoine de cette célèbre Eglise, la dit dans Notre Cathédrale pour le diocèse de Chartres.

Nous marcherons sur les traces de Chartres, N. T. C. F., et nous participerons à ses priviléges par le moyen de la pieuse Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice.* Car chaque association paroissiale sera comme une église vivante, et relèvera de l'église-mère, *Notre-Dame de Bon-Secours*, qui bientôt dilatera son sein, en voyant se multiplier ses enfans. Oh! croyez-le, N. T. C. F., il n'y a jamais trop de sanctuaires pour la prière et pour l'expiation, ni trop d'abris pour la vertu et le repentir. Ah! tâchons par cette noble association, de conserver à cette ville et à ce diocèse la précieuse empreinte religieuse, que deux siècles de foi et de piété lui ont donnée. Puisse cette Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice* protéger toutes les louables associations formées pour le bonheur et la prospérité des heureux habitans de ce pays!

Afin de conserver tous les précieux souvenirs